

C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès de Nicolas Bonneau.

Conseiller municipal de La Chapelle Saint-Mesmin depuis 2001 et maire depuis 2008, c'est peu dire qu'il était attaché à sa commune : il l'aimait profondément, passionnément, et était très proche de ses habitants.

Il avait de grandes qualités humaines. Je n'oublierai ni sa gentillesse, ni son sens de l'amitié.

Socialiste, il était d'une grande ouverture d'esprit, d'une grande tolérance, recherchait l'union et la coopération au sein de l'agglomération d'Orléans.

On lui doit de nombreuses réalisations. Je garde en mémoire la fierté qui était la sienne lors de l'ouverture récente de la Maison de Santé de La Chapelle Saint-Mesmin, ou lors de l'inauguration de la piscine entièrement rénovée ou encore lorsqu'il évoquait la restauration de l'église de la commune.

Nicolas Bonneau était membre du comité directeur de l'Association des maires de France, rapporteur de la commission « villes numériques », membre de l'Observatoire national de présence postale. Il s'était engagé récemment dans la réserve citoyenne de la Gendarmerie nationale.

Nous pensons à tes proches et te disons un grand merci, cher Nicolas.

Jean-Pierre Sueur